

**DEPARTEMENT DES LANDES (40)****VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

24 avenue Nationale  
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21  
[contact@tyrosseville.com](mailto:contact@tyrosseville.com)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MAI 2024

**N° 20240528\_11**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le vingt-deux mai, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, **sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.**

<b>Nombre de membres afférents au Conseil Municipal</b>	29	<b>Date de convocation</b>	Le 22 mai 2024
<b>Nombre de présents</b>	21	<b>Date d'affichage</b>	Du 31.05 au 01.08.2024
<b>Nombre de pouvoirs</b>	6	<b>Secrétaire de séance</b> <i>(conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)</i>	M. Pierre LAFFITTE
<b>Suffrages exprimés</b>	27	<b>Rapporteur</b>	M. Régis GELEZ, Maire
<b>Nomenclature</b>	7.5.2	<b>Certifiée exécutoire</b>	Le 31 mai 2024

**PRESENTS :** M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, M. Régis DUBUS, Mme Christine GAYON, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVERE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Marielle LABERTIT, M. Gilles DOR, Mme Fusilha DESTENABE, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE,

**ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR :** Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, à M. LE MAIRE ; M. Guy LUQUE, à M. Pierre LAFFITTE ; Mme Céline WAGNIART, à Mme Christine GAYON ; Mme Adeline COUMAILLEAU, à Mme Emmanuelle BRESSOUD ; Mme Coralie LECOLIER, à Mme Marielle LABERTIT ; M. Thomas CASAMAYOU, à M. Gilles DOR

**ABSENTS EXCUSÉS :** Mme Christelle ELOZEGUY, M. Bruno LAGRAVE

*Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.*

**OBJET : VOTE D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES SOUQUAYROTS »**

L'association de quartier « Les Souquayrots » organise chaque année, le premier week-end de juin, la « Fête des Souquayrots » au cours de laquelle sont proposées diverses animations (tir à la corde, structures gonflables, concours de pétanque, jeux gratuits, promenade à poney...) suivies d'un apéritif-concert et d'un repas dansant.

Habituellement, afin de participer à cette manifestation ouverte à tous les Tyrossais, la Ville louait un chapiteau qui était mis à la disposition de l'association lors de cet événement.

Cependant, afin que l'aide apportée à l'association puisse être parfaitement transparente et qu'elle soit comptabilisée dans les subventions aux associations, la Ville préfère désormais privilégier l'attribution d'une subvention à un avantage en nature.



Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** la contribution de l'association « les Souquayrots » à l'animation de la ville,

**CONSIDÉRANT** l'examen de cette question à la Commission « Administration générale – Finances » qui s'est réunie le 21 mai 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** le versement d'une subvention de 2 500 € à l'association des Souquayrots.

**PRECISE** que cette somme est inscrite au Budget Primitif 2024.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

*(Le pouvoir de M. Bruno LAGRAVE, membre du bureau de l'association Les Souquayrots, n'est pas pris en compte pour ce vote)*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



Le Maire,  
Régis GELEZ.

Le secrétaire,  
Pierre LAFFITTE.